

Orsay

notre ville



P.9 **DEMOCRATIE LOCALE**
ELECTIONS CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES : FAIS ENTENDRE TA VOIX !

P.11 **DOSSIER**
NOUVEAU SKATEPARK : LES JEUNES
RIDERS SONT DANS LA PLACE !



VICTOIRE POUR NOTRE HÔPITAL
**Le service de
réanimation est
maintenu !**

sOrtir !

Du 19 au 24 novembre
SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

GRANDPRIX
de la presse
municipale

Direction artistique 2009
Direction éditoriale 2012

www.mairie-orsay.fr # Partageons notre ville sur



ACTU

P. 4 / SIOM : VALORISATION ÉNERGÉTIQUE POUR L'USINE DE DEMAIN !

P. 6 / STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ : PAIEMENT PAR CB ET PV ÉLECTRONIQUES

> ATTITUDE / Extinction nocturne des enseignes lumineuses des commerces et des bureaux

AGORA

P. 8 / INVITÉE DU MOIS : FRANÇOISE JESSEL, PRÉSIDENTE DES «JARDINS PARTAGÉS D'ORSAY»

P. 9 / CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : ÉLECTIONS 2012

Fais entendre ta voix et représente celle des autres !

DOSSIER

P. 11 / NOUVEAU SKATEPARK D'ORSAY

Les jeunes riders sont dans la place !

DIAPORAMA

P. 14 / RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE & LA SEMAINE DU GOÛT, LA FÊTE DE LA SCIENCE, ETC.

INFOS MUNICIPALES

P. 16-17 / OPINIONS - CARNET - ACTUALITE MUNICIPALE

MÉMO PRATIQUE - MENUS DU MOIS

P.18 / CONSULTATIONS GRATUITES - ENCOMBRANTS - NUMEROS UTILES

TRAVAUX • AGIR AU QUOTIDIEN

P.19 / PAGE SPÉCIALE «RÉSIDENTE ÉLÉGANCE» AU GUICHET



Imprimé sur papier certifié PEFC



Victoire pour l'hôpital d'Orsay

le service de réanimation est maintenu !

David Ros
Maire d'Orsay et vice-président du Conseil général de l'Essonne, en soutien à la mobilisation du personnel du CHO, au printemps dernier.

La mobilisation pour maintenir le service de réanimation du Centre Hospitalier d'Orsay (CHO) a été considérable.

Rencontres multiples avec les médecins, avec les syndicats, avec les instances décisionnaires que sont l'Agence Régionale pour la Santé (ARS) et le ministère de la santé, mais aussi mobilisation de la population de notre territoire... Les démarches enclenchées ont abouti. La décision a changé. Elle est bénéfique pour notre hôpital et pour la santé sur notre territoire.

En février 2012, l'ARS notifiait que l'autorisation d'exercer l'activité de réanimation détenue par le CHO n'était renouvelée qu'à titre transitoire pour une durée de 30 mois. Cette situation aurait progressivement mis en péril d'autres activités comme l'Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaires (USINV), la maternité de niveau 2B et les urgences.

De nombreuses initiatives ont donc été prises contre cette décision :

- Motion d'opposition votée par le Conseil de surveillance le 10 avril 2012.
- Motion d'opposition votée par la Commission Médicale d'Etablissement le 12 avril 2012.

- Dépôt par la commune d'un recours hiérarchique contre la décision de l'ARS le 16 avril 2012.

- Recueil d'environ 2 500 signatures dans le cadre de la pétition pour le maintien du service de réanimation du CHO.

- Réunion au Ministère de la santé, en présence de la députée Maud Olivier, du président de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, David Bodet et de moi-même.

- Organisation de multiples réunions et d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes de ce dossier...

Vous avez été plus de 2500 à signer la pétition lancée par la mairie pour le maintien du service de réanimation de l'Hôpital d'Orsay. Son maintien a été acté grâce à notre large mobilisation.

Notre hôpital fait partie intégrante de notre territoire, de son histoire et de son avenir. Je resterai pleinement engagé pour la défense de notre hôpital et pour le maintien de la qualité des soins.

Bien fidèlement,



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE NOS DÉCHETS : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RÉDUCTION FISCALE

Le Siom lance l'usine de demain

Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères transforme une «simple» usine d'incinération des déchets en centre de valorisation énergétique. Une installation plus soucieuse de son environnement et une réduction des coûts qui profite à tous les foyers du territoire. La mutation vers la modernité du SIOM est engagée !

Les enjeux d'une telle transformation sont doubles, à la fois environnementaux et économiques.

- environnementaux, puisqu'en se servant de la chaleur produite par l'incinération des déchets ménagers dans ses fours, le SIOM pourra chauffer en partie la ville des Ulis et produire de l'électricité, évitant ainsi le recours aux énergies fossiles responsables d'émissions de gaz à effet de serre. La chaudière actuelle sera optimisée, avec par exemple l'installation d'économiseurs qui permettront d'augmenter la quantité d'eau à réchauffer.

22 septembre 2012 : pose de la première pierre du chantier de valorisation énergétique du SIOM par Yves Faure, président du SIOM, en présence de David Bodet, président de la CAPS, David Ros et Jean-François Dormont.



- économiques, puisqu' en 2013, grâce à cette usine d'un nouveau type, le SIOM devrait baisser la TEOM (Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères) d'environ 1,2 million d'euros. Une réduction de la fiscalité pour les usagers rendue possible par la vente d'énergie issue du traitement des déchets.

WWW.SIOM.FR

Vie économique locale Bienvenue !

BAPTISTA NETTOYAGE • Nettoyage industriel et particuliers
1, rue du Fond du Guichet - 06 99 58 99 45 / 01 79 21 10 28
baptistanettoyage@gmail.com
www.123siteweb.fr/BaptistaNettoyage

AU MOULIN D'ORSAY • Boulangerie - Pâtisserie - Traiteur
12 rue Boursier - Tél : 01 69 28 41 42
Ouvert lundi et dimanche 6 h - 20 h / mardi, jeudi, vendredi, samedi 6 h 30 - 20 h

AUTO ECOLE DE LA GARE D'ORSAY
35 Bd Dubreuil / Tél 01 69 28 83 05
lundi de 14 h à 20 h - mardi au vendredi 10 h - 12 h / 14 h à 20 h - Samedi 9 h / 13 h

ENTREPRISE MONWEBSITE - Création de site internet pour professionnel et particulier
34 avenue St Laurent - Tél : 06 43 35 85 05

M. ET MME THIERRY, NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DU RESTAURANT LES CHARMILLES - 10 avenue du Maréchal Joffre
Restauration traditionnelle - Tél : 01 69 28 41 47
Ouvert du mardi au samedi 12 h - 14 h / 19 h 30 à 22 h - le dimanche midi de 12 h - 14 h

ISABELLE RAMIREZ - PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
4 passage du chemin de fer /
Tél : 01 69 82 91 88 - 06 16 30 41 62

FRANCINE MORIN - PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
55 bis rue de Lozère - Tél : 06 31 49 11 45 / Sur RDV

PAPILLES D'OR 2013 Nos commerces de proximité à l'honneur !

Bravo à Sylvain Gasdon, charcuterie d'Orsay, 3e Prix dans la catégorie charcuterie/traiteurs et à Rachid Bougherara, de la Cave d'Orsay, labellisé dans la catégorie caviste !

Une récompense qui conforte la qualité de nos commerces de proximité à Orsay ; d'autant plus que cette édition regroupait 98 commerçants parmi 53 villes.

La cérémonie, organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne s'est tenue le 22 octobre dernier, en présence de David Saussol, adjoint au maire chargé du développement économique et de Lydie Desplanques, présidente de l'association des commerçants d'Orsay.



Sylvain Gasdon



Rachid Bougherara (à gauche)

ça se prépare déjà ... Plan hivernage :

interview de la directrice-adjointe des services techniques



Tout au long de l'année, les services techniques municipaux travaillent de concert avec le département pour assurer la sécurité et l'entretien des routes. Le plan neige mis en place par la commune du 15 novembre au 15 mars a pour objectif d'assurer autant que possible le maintien de la circulation malgré les conditions météorologiques hivernales.

En quoi consiste le plan neige à Orsay ?

Afin d'être informée bien en amont des évolutions météorologiques et de pouvoir anticiper au mieux les problèmes de circulation, la Ville a adhéré au pack Vigilance spécial collectivités de Météo France. Cette veille météo nous permet de décider de déclencher le dispositif des astreintes qui implique l'intervention des services techniques que ce soit mécaniquement ou manuellement. Dès l'annonce d'une chute de neige ou en cas de verglas, les équipes interviennent pour un pré-salage (sel en petite quantité). Après le passage de la perturbation, un salage/raclage est effectué afin d'empêcher dans la mesure du possible que la neige accroche ou gèle sur place.

Quels sont les axes et les bâtiments qui doivent être dégagés en priorité ?

Le dispositif prend en compte 3 niveaux d'intervention distincts.

Le niveau 1 concerne le dégagement des deux axes principaux que sont l'axe Nord/Sud et Est/Ouest de la Ville et qui desservent l'hôpital. Il faut savoir qu'Orsay est vite envahie de véhicules en cas d'encombrement sur la N 118, les conducteurs quittant cette

dernière pour essayer de « couper » par le centre Ville, ce qui rend notre tâche plus difficile en cas de grosses intempéries et peut vite provoquer un blocage complet de la circulation.

Le niveau 2 concerne les rues principales pentues desservant les équipements communaux : RPA, écoles, crèches etc. et le 3e niveau, toutes les autres rues.

Les patrouilleurs et les gardiens des parcs et des espaces publics procèdent à un déneigement manuel qui permet le cheminement des piétons.

Quels sont vos conseils en cas d'intempérie notamment à l'attention des automobilistes ?

En cas d'intempéries, l'intervention des services technique peut être ralentie par des chutes de neige en continu qui obligent les chasses neige à se focaliser sur certains axes routiers, la densité du trafic ou la mise en travers des véhicules parfois due à l'inexpérience des conducteurs sur la neige ou le verglas. Je conseille aux automobilistes d'anticiper voire de différer leurs déplacements si les prévisions sont mauvaises. Si le déplacement ne peut être reporté, il est nécessaire d'adopter une conduite prudente et de respecter les consignes de sécurité pour contribuer à améliorer la sécurité de tous.

Puis-je participer au déneigement de la ville ou de ma rue ?

Chaque hiver, de nombreux Orcéens proposent leur aide pour le déneigement. Une initiative citoyenne remarquable qui mérite d'être saluée !

Le déneigement de la ville relève de la responsabilité de la collectivité, qui ne saurait engager celles d'Orcéens volontaires. Pas si simple ! Cependant adopter et relayer la conduite à tenir pour un mieux-vivre ensemble en hiver, c'est possible. Faisons-le ensemble !

En tout premier lieu, respectez le stationnement unilatéral alterné et ne garez pas votre véhicule sur la voie : vous risquez d'empêcher le passage du chasse-neige, ce qui pénalisera toute la rue.

Ensuite, assurez le déblocage du trottoir qui se trouve devant votre habitation ou votre commerce. Cet espace relève de votre responsabilité !

Enfin, pensez aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite qui résident à proximité. L'entraide et la solidarité entre voisins sont essentielles pendant les épisodes neigeux.

Être alerté en temps réel des conditions de circulation ou urgences météo locales :

- SERVICE SMS
- PAGES FACEBOOK ET COMPTE TWITTER
- APPLI MOBILE

Des services d'information gratuits disponibles sur www.mairie-orsay.fr. Inscrivez-vous !

MODERNISATION DU STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ

Paiement par carte bancaire et procès verbaux électroniques

Le stationnement réglementé à Orsay a fait l'objet d'une réorganisation en septembre 2011 avec l'introduction d'une zone verte de stationnement gratuit à la demi-journée (9 h - 12 h ou 14 h - 19 h) et la création d'une carte ville personnelle avec n° d'immatriculation du véhicule, offrant un stationnement gratuit de 45 min/jour.

La carte ville a connu un grand succès : plus de 3 800 cartes distribuées aux Orcéens et plus de 350 à de non-Orcéens. Elle est très utilisée comme le montrent les relevés des horodateurs.

Le démarrage effectif de la zone verte a pu débuter dès la mise en place de la signalisation réglementaire.

Le contrôle du stationnement vise à fluidifier et augmenter la rotation des véhicules et donc à faire face, autant que faire se peut, aux difficultés de stationnement. Tout récemment quatre agents ont prêté serment et vont donc pouvoir renforcer les capacités de contrôle, afin que chacun puisse trouver des places plus facilement.

De plus, la procédure de procès-

verbal électronique (PVe) va être mise en place courant novembre. Le PVe réduit le temps nécessaire pour constater une infraction et surtout supprime les très lourdes procédures administratives actuelles d'enregistrement des paiements et de dépôt à la perception. Après saisie des contraventions sur un terminal, celles-ci sont transmises par Internet au centre de Rennes et traitées automatiquement. Le contrevenant est averti par un papillon sur son pare-brise et reçoit ensuite par courrier un avis de contravention.



Ce dispositif de dématérialisation des procédures permet d'économiser des fournitures administratives (carnets à souche coûteux) et du temps de traitement.

Enfin, pour faciliter le paiement du station-

nement et alléger la collecte des horodateurs, les 5 horodateurs les plus utilisés vont être équipés dans les trois mois de lecteurs de carte bancaire : place du marché du centre, place du Général Leclerc (devant l'hôpital), au parking de la poste, rue Lauriat et au parking des Planches.

vite dit bien dit

Crèche du Parc et Halte garderie : nouveaux numéros de téléphone à partir du 13 novembre

**Crèche du Parc : 01 60 49 11 30
Halte garderie : 01 60 49 11 33**

Un changement qui s'opère dans le cadre de l'optimisation de l'accueil au public via l'installation d'un nouveau standard.

Opération Bus de Noël 2012 mardi 27 et vendredi 30 novembre.

Opération qui a pour but de récolter des jouets afin que tous les enfants passent un joyeux Noël. En Partenariat avec les cars d'Orsay et Emmaüs / Place du marché du Centre : le mardi 27, de 17h30 à 19h30 et le vendredi 30, de 10h à 13h.

Renouvellement de concessions échues au cimetière municipal

Les terrains communaux concédés par la Ville (ou concessions) pour une période de 15 ans avant le 1er janvier 1998, et de 30 ans avant le 1er janvier 1983, n'ayant fait l'objet d'aucun renouvellement dès l'année d'expiration des contrats correspondants, et qui n'en feront pas dans les deux années suivantes, seront repris par la commune le 1er janvier 2015. Les objets funéraires qui existent sur ces emplacements seront enlevés pour être mis en dépôt durant un an et un jour. Ils seront rendus aux personnes qui les réclameront au bureau de la conservation, en justifiant de leurs droits, jusqu'au 2 janvier 2016. Pour toute information, s'adresser au bureau du Conservateur du cimetière communal. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 (sauf jours fériés). Tél, fax et répondeur : 01 60 10 70 01

Exposition municipale d'arts plastiques : inscriptions !

36e édition sur le thème « Lumières » du 14 au 24 février 2013. Ouverte à tous les artistes Orcéens amateurs ou professionnels. Inscription auprès du service culturel : expositions@mairie-orsay.fr. 01 60 92 80 28 ou sur www.mairie-orsay.fr avant le 17 décembre 2012.

Orsay + de services

Des tablettes numériques au service Jeunesse

Dès le mois de décembre, venez découvrir les tablettes tactiles installées en accès libre au service Jeunesse. Un Ipad et un Samsung Galaxy tab vous attendent pour interagir sur les écrans tactiles : surfez, jouez, découvrez des applications, profitez de la musique, et de la vidéo...

Une initiative issue de la volonté municipale de développer les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication auprès de tous les publics ; au coeur de l'Espace Public Numérique municipal.

**Service jeunesse
Espace Public Numérique : 01 60 92 58 85
ateliermultimedia@mairie-orsay.fr**

Profitez-en pour partager sur les réseaux sociaux de notre ville :

<https://www.facebook.com/jeunesorsay>
<https://www.facebook.com/Orsay.notre ville>
<https://twitter.com/Orsaynotreville>

PARTENARIAT SERVICE JEUNESSE ET MÉDIATHÈQUES

« De la plume au numérique » : nouveau club de lecture en ligne

Les réseaux sociaux, omniprésents et de plus en plus nombreux, investissent doucement le domaine de la lecture. Et Orsay ne fait pas exception.

Le service jeunesse et les médiathèques d'Orsay ont eu l'idée innovante d'associer leurs talents pour que lecture et technologie ne soient plus antagoniques. En créant une plateforme dédiée à la lecture, les internautes pourront ainsi partager facilement des conseils de lecture et exposer leurs opinions.

Pour le lancement de l'opération, 6 genres littéraires ont été retenus : documentaires scientifiques (en relation avec le salon du livre 2013), romans de la rentrée littéraire, policiers, romans, romans jeunesse (à partir de 10 ans), bandes dessinées.

Pour chacun des genres, quatre ouvrages seront choisis par les

bibliothécaires. Les livres seront présentés aux internautes avec l'illustration de couverture et le résumé.

«De la plume au numérique» se veut avant tout une plateforme collaborative pour tous les mordus de lecture. Sa mise en ligne, animée par 2 rédacteurs-bloggeurs (Frédéric du service jeunesse et Dorothee bibliothécaire au Guichet) permettra des échanges sans doute passionnés sur les ouvrages proposés.

Une vraie expérience littéraire online !

■ [HTTP://PINTEREST.COM/ PLUMENUMERIQUE](http://pinterest.com/plumenumérique)

Présentation de la plateforme, de Pinterest et des livres sélectionnés :
Vendredi 16 novembre
Médiathèque Georges Brassens : 18 h
Venez partager, commenter et découvrir vos prochaines lectures !

**«attituDDe»
VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**ECONOMIES D'ÉNERGIE ET CADRE DE VIE
Extinction nocturne des enseignes lumineuses des commerces et bureaux**

Depuis le 1er juillet 2012, les commerçants doivent éteindre leurs publicités et enseignes lumineuses entre 1 heure et 6 heures du matin, si leur commerce est fermé. L'arrêt du gouvernement vise les «bâtiments non résidentiels» (bureaux, commerces,...), interdit l'éclairage des façades, des vitrines commerciales et des intérieurs de bâtiments visibles de l'extérieur. Une nouvelle réglementation qui s'appliquera progressivement à l'ensemble des installations existantes d'ici 2018.

La mise en œuvre de ce dispositif constituera une source d'économies d'énergie conséquente (800

GWh chaque année pour les enseignes et plus de 200 GWh pour les publicités) et évitera le rejet de plus de 120 000 tonnes de CO2.

En termes d'efficacité énergétique, cela représente la consommation annuelle de plus de 370 000 ménages. Outre des gains d'énergie, la mesure se traduira par une réduction des nuisances lumineuses et l'amélioration de la qualité du cadre de vie des citoyens. ■

Le jardin partagé d'Orsay est lauréat du 1er prix du concours départemental des villes et villages fleuris dans la catégorie Décors fleuris de l'Essonne*. Sa présidente, Françoise Jessel et des membres de l'association nous ont reçus dans le jardin. Le temps était brumeux mais la joie et la satisfaction perceptibles sur les visages de nos hôtes.

«Bien sûr que nous sommes très fiers de notre prix ! se réjouit Françoise Jessel. Nous n'en sommes qu'à notre 2e récolte et nous avons déjà une reconnaissance officielle ! D'autant plus fiers quand on se souvient de l'énergie que Danièle Guillain, vice-présidente de l'associa-



Françoise Jessel

Présidente de l'association Les jardins partagés d'Orsay

tion et moi-même avons dû déployer pour faire démarrer le projet. Sans le soutien de la mairie, qui entre autre nous a gracieusement mis à disposition un terrain de 536 m², je ne sais pas si l'aventure aurait aboutie ! Nous sommes d'ailleurs très contents qu'un nouveau jardin partagé se monte sur le Campus, nous allons travailler ensemble. Ce n'est pas par hasard si nous avons appelé notre association «LES jardins partagés d'Orsay». Nous comptons bien créer une dynamique et voir fleurir d'autres jardins partagés sur le territoire !»

Françoise Jessel nous explique qu'un jardin partagé, c'est de la mixité sociale, du lien entre les générations et de très beaux moments de partage. «L'association compte actuellement 23 familles membres dont 2 avec 4 enfants et nous

sommes tous enchantés de voir à quel point les enfants et les adolescents aiment venir ici pour travailler mais aussi pour partager. Nous avons naturellement mis en place un partenariat avec la crèche la Farandole. **Les enfants sont accueillis au jardin plusieurs fois par an. Ils sont passionnés par les insectes et certains ont été surpris de voir que les petits pois ne poussaient pas dans des boîtes...»**

Vous savez, il y a des personnes qui n'ont pas le moral, qui viennent nous voir et qui, après un moment passé au jardin, se sentent mieux.»

Les jardins partagés d'Orsay / 30, rue de Versailles - Boîtes aux lettres du jardin ou fjesjel@free.fr / Le jardin est ouvert au public dès qu'il y a au moins deux jardiniers présents.

* remise du prix le 27 novembre à 19h au conseil général de l'Essonne.

points de vues

des fleurs pour égayer l'ensemble. Ici, on fait pas que jardiner, on se retrouve autour d'un café et on discute.

installer des sculptures à divers endroits du jardin et un panneau qui indiquerait à tous les plantations en cours, les travaux et entretiens à prévoir etc.



Danièle, vice-présidente

Nous avons accueilli les enfants de la crèche La Farandole au printemps. On se faisait déjà coucou à travers le grillage et ils ont été très contents de pouvoir enfin ouvrir le portillon pour visiter le lieu. Anciennement directrice d'une école maternelle, c'est avec plaisir que j'accueille les petits au jardin. J'ai remporté un vif succès avec la comptine du petit lapin qui se cache dans le jardin ! L'expérience est tellement concluante que dès le printemps prochain nous accueillerons les écoliers de la maternelle du Guichet au Jardin.



Hubert

J'étais là dès la création du jardin pour le défrichage, l'installation des bacs et des parterres. Ce qui me plaît au jardin, c'est le côté créatif. Je viens pratiquement tous les jours, mon appartement est petit et ça me permet de me dépenser physiquement. J'ai rencontré ici des personnes avec lesquelles je partage la même passion. On a plaisir à se retrouver et puis on décide ensemble !



Marie-Thérèse

Ça fait un an déjà que je m'investis avec bonheur dans le jardin partagé. C'est un lieu de vie très sympathique et l'on y fait de très belles rencontres. Chacun s'y exprime et il n'y a pas de barrière entre les personnes.



Maria

Je suis présente au jardin depuis la friche ! J'habite à côté et je veille sur lui... Beaucoup me considèrent comme une référence en matière de jardinage. Il faut dire que j'ai toujours jardiné avec ma famille et que j'apprécie de partager mon expérience avec tous !



Ghislaine

Je suis nouvelle dans le groupe. J'ai dans l'idée de personnaliser «à la Française» le carré dont je m'occupe. J'ai d'ailleurs dessiné les plans. Je voudrais



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES D'ORSAY

Elections 2012 : fais entendre ta voix et représente celle des autres !

Le Conseil Municipal des Jeunes d'Orsay est une instance citoyenne visant à intégrer la jeunesse dans la vie de la commune, à développer l'esprit de citoyenneté, et à appréhender la démocratie locale. Les élus représentent les jeunes de la ville, portent leur voix, échangent et apprennent ainsi à exprimer leurs idées et à s'investir pour l'intérêt collectif.

Tous les deux ans a lieu le renouvellement de l'équipe. Le fonctionnement de l'élection du CMJO se déroule à l'identique des scrutins que nous connaissons : inscriptions sur les liste électorales, carte d'électeur, campagne électorale, vote avec isolement, etc.

Porter la voix des jeunes dans la vie locale

Être élu au CMJO, c'est remplir les missions suivantes :

- représenter les jeunes citoyens d'Orsay,
- être acteur de la vie de la ville en proposant des projets,
- donner son avis sur la vie locale,
- s'impliquer dans la promotion des actions menées auprès des Orcéens et des jeunes.

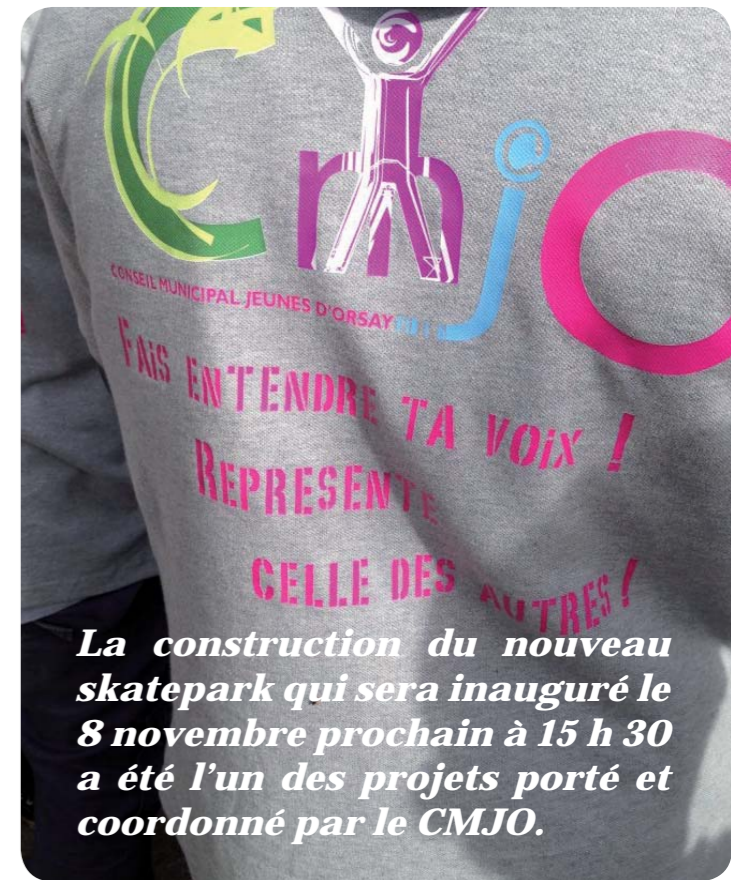
Pour se présenter, il faut être Orcéen, scolarisé à Orsay en classes de 4ème, 3ème et 2nde. Du 15 au 26 octobre, les collégiens et lycéens (écoles privées et publiques) ont été sensibilisés au rôle d'élu du Conseil Municipal par leur professeur d'histoire et les animateurs du service jeunesse, via un Livret citoyen. Libre à chacun à présent de s'engager dans cette aventure citoyenne ! Les ados intéressés et porteurs d'idées de projets, ont maintenant jusqu'à la veille des élections pour faire campagne. **Les animateurs du service jeunesse les aideront à réaliser leur affiche, à mettre en avant les projets qui leur tiennent à cœur. Elles seront ensuite affichées sur les différents supports de la ville.**

Le vote (qui concernera aussi les élèves de 6ème et de 5ème) se déroulera sur le temps du midi, dans chacun des établissements scolaires et le dépouillement aura lieu l'après-midi en mairie.

Une expérience unique

Incontestablement la fonction de conseiller municipal des jeunes pendant deux ans est une expérience unique qui ouvre les adolescents sur le monde et les autres, qui les amène à prendre des engagements, des responsabilités, à gagner de l'assurance, à devenir pleinement citoyen.

Rendez-vous le 15 décembre pour le résultat des élections. Et d'ici-là, découvrez vos candidats sur le prochain magazine, le site Internet et les supports de la Ville.



La construction du nouveau skatepark qui sera inauguré le 8 novembre prochain à 15 h 30 a été l'un des projets porté et coordonné par le CMJO.

TOUS CONCERNÉS, CONNECTONS NOS IDÉES.

Le CMJO est un comité consultatif, véritable lieu de débats, d'échanges et de production de projets collectifs :

- Des articles réguliers dans le magazine municipal
- Une page dédiée sur www.mairie-orsay.fr
- Un blog depuis 2009 : www.cmjo.mairie-orsay.fr
- Une page Facebook : <https://www.facebook.com/jeunesorsay>

CONTACT : RICHARD, ANIMATEUR CMJO - SERVICE JEUNESSE
01 69 29 01 49 / ACCUEILJEUNES@MAIRIE-ORSAY.FR

nos Rendez-vous

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

Centre : mardi 13 novembre, hall de la salle Jacques Tati : 20 h 30

LE SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL (SEL)

Une autre façon de partager

Dans un SEL, tout s'échange : 1 heure de couture contre des pots de confiture, un cours d'informatique contre le montage d'un meuble. Echanger des biens, des services et des savoirs, tel est le principe du SEL. Ce type d'échange est né dans les années 80 au Canada et connaît depuis quelques années un essor grandissant en France. Rechercher de nouveaux liens sociaux, ou des réponses malines à la crise : à chacun ses raisons d'y adhérer !

Dans un SEL, rien n'est monnayable mais tout échange est consigné sur un carnet d'échanges. A Orsay, les «bulles» servent de référence. C'est une monnaie fictive et autonome. Chacun est libre de fixer la valeur de l'objet ou de l'échange, sachant qu'une minute équivaut à 1 bulle, peu importe

la tâche effectuée.

Les échanges s'organisent lors des réunions mensuelles de personne à personne grâce au catalogue recensant les services, ou encore lors de bourses locales d'échanges (vide grenier où l'on paye en bulles).

Des personnes ne partageant pas forcément les mêmes centres d'intérêt, proposant et offrant des choses très différentes arrivent à se rencontrer par l'intermédiaire du SEL.

Adhérer c'est aussi s'investir. Chaque adhérent s'engage à consacrer jusqu'à 2h par mois pour la gestion administrative de l'association. Cette alternative au système pécuniaire repose sur des valeurs morales : la confiance, l'entraide, l'égalité.

Au-delà de l'intérêt économique, le SEL permet la valorisation du savoir-

faire de ses adhérents. «Ce ne sont pas des compétences professionnelles que l'on met en avant, mais des compétences personnelles, et ça tout le monde en possède !», affirme Mathieu, président de l'association orcéenne «Inspiration». «Faire partie d'un SEL, c'est avoir accès à une multitude de talents».

À travers ce système, c'est une nouvelle manière d'échanger qui s'est créée localement. Par ces instants de partage, le SEL rétablit les liens de quartier et contribue à rendre la vie un peu moins individualiste.

Rendez-vous vendredi 23 novembre à 20 h, salon MAYER à la Bouvèche pour la 3ème réunion, suivie d'un repas convivial. Venez avec une légère collation pour deux que vous souhaitez consommer et partager. Pensez aussi à apporter vos couverts.

■ [HTTP://ASSOINSPIRATION.ORG/BULLES](http://ASSOINSPIRATION.ORG/BULLES)

NOUVEAU SKATEPARK AU STADE
Les jeunes riders sont dans la place !



L'ancien skatepark était enclavé dans un parking, avec des équipements vieillissants et peu sûrs.



Inauguration sur place le 8 novembre à partir de 15h30 (animations, graff, etc.) Venez nombreux !

Le nouveau skatepark a été conçu avec les jeunes, installé et valorisé au cœur de l'espace sportif Orcéen.

Le mot des élus

Par François Rousseau, adjoint au maire chargé des Sports et Mireille Ramos, adjointe au maire chargée de la Jeunesse

La réalisation de ce skatepark était nécessaire. Les installations devenaient vieillissantes et elles étaient installées sur un terrain de manière non légale.

Le travail de concertation engagé, avec notamment l'implication du Conseil Municipal des Jeunes d'Orsay, a donc abouti à une réalisation à la hauteur des attentes de chacun. Elle sera pleinement intégrée dans un environnement sportif et facilitera donc les échanges.

Par ailleurs, l'achat puis la revente du terrain appartenant à l'Etat sur lequel était installé l'ancien skatepark, a permis d'obtenir des financements supplémentaires pour la commune permettant notamment la réalisation de cette opération.

Valoriser les cultures urbaines, entendre la voix des jeunes et développer le patrimoine sportif de la ville.

Nous sommes dans une ville en mouvement, la concertation réalisée a permis de constater les attentes qui existaient pour ce projet, nous sommes ravis d'avoir pu y répondre. Nous vous invitons donc tous à tenter l'aventure de ce nouveau skatepark.



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE D'ORSAY

Un concert en écho à écouter sans modération !

Depuis 1988, l'Association des Amis de l'Orgue d'Orsay propose chaque année aux Orcéens des concerts faisant intervenir l'orgue ré-

cemment restauré, en privilégiant toujours des œuvres adaptées à l'esthétique de l'instrument inspirée de la facture saxonne du XVIIIe siècle. Ainsi, le dimanche 18 novembre pro-

chain, l'église accueillera l'ensemble de cuivres anciens Les Sacqueboutiers* de Toulouse pour un concert exceptionnel de musique ancienne.

La formation nommée Ensemble de l'Année aux Victoires de la Musique Classique 2008 est devenue une référence pour l'interprétation de la musique instrumentale du XVIIe siècle, italienne et allemande en particulier. C'est ce répertoire qui sera à l'honneur pour notre plus grand plaisir le 18 novembre prochain à Orsay avec des œuvres de Frescobaldi, Sweelinck, Scheidt, Gabrieli et Fontana. Jean-

Pierre Canihac (cornet à bouquin) et Daniel Lassalle (sacqueboute) seront accompagnés à l'orgue par Yasuko Bouvard, professeur au Conservatoire National de Région de Toulouse et titulaire de l'orgue historique de l'église Saint Pierre des Chartreux.

■ EGLISE ST MARTIN ST LAURENT : 17 H 15 €, 10 € (ÉTUDIANTS, ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE) / GRATUIT - DE 12 ANS
A.O.O : 01 69 28 48 68 / 06 76 51 51 68
ANNICK.GUENARD@WANADOO.FR
AMISORGUEORSAY91.COM

*LA SACQUEBOUTE : OU SAQUEBOUTE EST UN INSTRUMENT DE MUSIQUE À VENT, ANCÊTRE DU TROMBONE

Culture urbaine et concertation pérenne

Né sur la côte Est des Etats-Unis, le skateboard est devenu l'emblème des sports alternatifs. Représentatif d'un état d'esprit et d'une culture urbaine, il s'est installé en France dans les années 80 et a conquis les villes. La glisse sur bitume est un vrai art de vivre. Sportif, acrobatique, engins de loisir, de découverte, de jeux collectifs ou simplement moyen de locomotion, le skateboard symbolise l'émergence d'une société nouvelle sur roulettes ! Une pratique en forme de rituel d'intégration avec ses codes, ses références, ses modèles, ses attitudes vestimentaires et son langage qui magnifient la prise de risque et la performance.

Skate or die ? Les skateurs Orcéens ont tranché...

Les skateurs orcéens se sont positionnés en partenaires de la Ville et ont pleinement participé à la réalisation

Technicité et qualité

Des choix techniques concertés pour un équipement de haute qualité qui réponde aux attentes des utilisateurs

Les orientations techniques ont été proposées conjointement par les futurs utilisateurs eux-mêmes et par les services techniques de la ville. A commencer par le matériau : métal, bois, béton, plastique ? C'est grâce à un travail collectif que le choix a été fait, conciliant qualité de la glisse, contrainte d'entretien et durabilité, coût et absorption des nuisances sonores. Les modules sont donc en béton : grande résistance aux chocs, produisant peu de nuisances sonores, à la fois rapide et agréable à utiliser, permettant une grande originalité et une variabilité des formes et à l'entretien plus aisé. Viennent ensuite le

de ce projet, avec le Conseil municipal des Jeunes.

D'un terrain enclavé, non légal à un emplacement valorisé dans un espace sportif.

Avant, les skateurs, trottiriders, patineurs se retrouvaient sur le parking



Un nouvel équipement sportif attendu ! Le skate park ouvrira ses portes officiellement le 8 novembre à 15h30. D'ici là l'entrée reste interdite au public par mesure de sécurité (fin de chantier) ...

Racine où une partie était aménagée en skatepark. Un site enclavé dans un délaissé routier dont l'Etat était propriétaire. L'occupation du terrain n'était pas légale et les structures

choix des 5 modules en béton armé (moulés en usine sur table vibrante et à température constante de manière à présenter le moins de jointures possibles) : deux lanceurs (un plan incliné, un lanceur courbe quarter), une table fun box centrale, un curb cintré intérieur et un rail de glisse. Le tout agrémenté des gardes corps réglementaires pour les modules de plus de 80 cm.

Un haut niveau de finition pour une glisse parfaite

La phase finale est primordiale pour la réussite d'un skate park et une glisse sans aspérité. Les angles et bords d'attaque (copings) des modules sont en acier inoxydable. Les soudures apparentes des jonctions de tubes doivent être parfaitement jointives et soudées

étaient vieillissantes.

La 1ère édition du Festival Street art en mai 2011 a contribué à cette prise de conscience. Les jeunes ont alors rapidement saisi leurs élus et ont constitué un groupe de travail encadré par le cmjo afin de participer à l'élaboration d'un nouvel équipement à Orsay.

Il a fallu avant tout trouver un nouveau lieu pour désenclaver cette pratique, un endroit dont les jeunes utilisateurs seraient fiers. C'est ainsi que le stade a été retenu, lieu central et toujours animé, d'accès facile et sécurisé (présence d'un gardien). Le skate park rejoint ainsi clairement le complexe sportif de la ville. Oui, les cultures urbaines ont toute leur place au cœur des autres pratiques traditionnelles !

Le règlement intérieur est consultable sur www.mairie-fr et dûment affiché à proximité de l'équipement qui sera ouvert à la glisse après son inauguration officielle le 8 novembre. Premier grand rendez-vous à venir : le 3e Festival Street Art qui aura lieu le 13 avril 2013.

sans rupture de profile. Le nombre de joints de fractionnement, ou joints sciés est réduit au maximum. Le tout étant soigneusement ponçés et arasés en surface pour un aspect final le plus uniforme possible. La dalle de finition de 15 cm d'épaisseur doit faire corps avec les modules. La surface de glisse doit offrir un glacis parfaitement lisse grâce à une finition dite à l'hélicoptère (cirage de la surface).

Et parce que dans skate park, il y a park, les abords seront réengazonnés et les végétaux endommagés par le chantier seront remplacés. Ce dernier s'est achevé par la mise en place des clôtures, la pose d'un banc et de deux poubelles (indispensable !) et l'installation d'un portail permettant l'accès de véhicules de secours.



On est pressé d'y aller et de le tester. Pour moi, il a l'air super, très clean ! Quand on a découvert la maquette sur le plan on était emballé mais ça a l'air encore mieux en vrai !

Killian J.



Le skatepark correspond à ce qu'on souhaitait et nous sommes contents d'avoir participé à ce projet ! Ça faisait longtemps que les skateurs l'attendaient, on avait même fait signer une pétition pour la rénovation de l'ancien skatepark. Et puis, un skatepark en béton, c'est rare, c'est bien qu'une ville comme Orsay dispose d'un équipement aussi performant. J'espère qu'il ne sera pas trop dégradé.

Thibault G.



L'équipement reflète parfaitement les revendications des jeunes investis dans le projet dès le début, surtout en ce qui concerne le matériau choisi : le béton, un matériau sûr, durable et confortable. Un équipement qui est sorti de terre en quelques mois seulement !

Vincent L.

Do you speak skatepark ?

Lexique d'une pratique très codifiée

Contest : une compétition de skateboard

Handrail : module en forme de rampe d'escaliers.

Quarter-pipe : module en plan incliné concave (demi-rampe ou demi U).

Curb : module sur l'arête duquel on réalise des slides ou des grinds.

Ledge : un curb incliné, généralement plus haut ou plus long que le curb de base.

Fun box : des modules assez larges, surélevés par rapport au sol. Contrairement au curb, le but n'est pas de glisser sur l'arête mais de rouler sur la surface.

Copings : tubes qui font la jonction entre la courbe et la plateforme.

Slides et Grinds : il s'agit des figures que l'on effectue sur une barre (un rail), un curb ou toute autre pièce de mobilier urbain s'y prêtant. Il existe une multitude de grinds et de slides.

Trick : figure des sports extrêmes. Il existe un nombre impressionnant de tricks : les flips (on dit rentrer un flip), les grabs, les manuals, etc.

SKATE PARK D'ORSAY • STADE MUNICIPAL
BOULEVARD DE LA TERRASSE 91400 ORSAY
RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DES SPORTS / 01 60 92 81 31
SECRETARIATSPORTS@MAIRIE-ORSAY.FR

ACCESSIBLE TOUS LES JOURS DE 8 H À 22 H
PAR LA PROMENADE DE L'YVETTE
A PARTIR DE 6 ANS



Semaine du Goût 2012 : atelier culinaire le vendredi 19 octobre au Marché du Centre-ville pour une classe de Cm1. Réalisation d'un sandwich club légumes avec zéro déchet !



Orsay, 1ère ville d'Île-de-France récompensée pour son Plan Communal de prévention des risques ! Le Pavillon Orange a été remis à la ville le 24 septembre au Sénat, en présence de Frédéric Henriot, conseiller municipal en charge du dossier et de Véronique Bual, responsable administrative.

Fête de la Science - du 8 au 14 octobre
Spectacles tout publics et scolaires, ateliers scientifiques, expositions thématiques : Orsay a fait l'expérience de la culture (et inversement !)



Partagez vos photos et vidéos sur Facebook et Twitter «Orsay, notre ville»
<https://www.facebook.com/Orsay.notre ville> • <https://twitter.com/Orsaynotreville>

Semaine Bleue - du 15 au 21 octobre

Captation vidéo « C'était hier, Orsay inédit » à la RPA St Laurent avec une classe de CM2 de l'école de Mondétour. Mme Plantard est la prochaine vedette de la série consacrée aux grands témoins d'Orsay.



Concours de pâtisserie ! Le jury est en place à l'Aquarelle Café, pour déguster ce que les «gourmands» ont réalisé à l'occasion de l'atelier culinaire intergénérationnel.





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

«Résidence **Elégance**» au croisement des rues Charles de Gaulle et Racine : bientôt des commerces, des logements en accession et des logements étudiants – jeunes chercheurs.

Cette opération privée ne coûte pas d'argent à la commune, bien au contraire, elle rapportera une plus-value bien utile.

Voici, en effet, en quelques lignes, le bilan financier :
- Coût d'achat par la commune d'un terrain de l'Etat intégrant l'opération : 750 000 €.

- Prix de revente à l'opérateur : 2 500 000 € soit un bénéfice de 1 750 000 €.

Grâce à une démarche exigeante, nous avons réussi à peser sur ce projet privé (datant de la précédente mandature) ce qui permettra de réaliser des aménagements pour les Orcéens. La plus-value qui en résulte permettra en effet de financer en toute transparence :

- un nouveau skatepark pour 144 000 € réalisé en concertation avec les jeunes concernés.

- la réalisation d'une place publique qui sera définie en concertation avec les commerçants, les habitants et les associations, comme annoncé lors du dernier conseil de quartier.

- et contribuera à poursuivre le travail de désendettement de la commune que nous avons initié depuis 2008.

Précisons également que les travaux annexes : voirie, réseaux liés à l'opération mais également le déménagement provisoire des pompes funèbres se font aux frais exclusifs de l'opérateur.

Par ailleurs, nous continuerons à être extrêmement vigilants, notamment lors de la phase des travaux qui générera de fait quelques nuisances.

Cette opération revêt ainsi de nombreux avantages pour notre ville, nous regrettons donc le vote d'opposition de presque tous les élus des minorités. Soyez convaincus que nous resterons extrêmement attentifs au bon déroulement du projet.

ÉQUIPES DES MINORITÉS MUNICIPALES

Feuilles d'automne

Pendant que l'adjoint aux finances répète à l'envi que la ville est endettée et voue aux gémonies, l'ancienne majorité, Monsieur le Maire emprunte en votre nom à tour de bras illustrant ainsi les vieux adages sur «l'œil et la poutre » et « faites ce que je dis, pas ce que je fais ». C'est ainsi qu'en 2 mois, deux millions d'euros ont été empruntés notamment pour le financement d'investissements nouveaux (500.000 €) sans plus de détail, pour un portage foncier sur 5 ans (prêt relais de 750.000 €) et pour diverses rallonges budgétaires. La Ville emprunte mais elle cautionne également : cinq millions d'euros sur 50 ans pour une opération immobilière privée par ci, dix millions d'euros par là pour une autre, sans aucune connaissance ni de la durée ni du taux de remboursement. Quelle justification ? La construction en vallée de 300 logements pour étudiants: noble cause ! Les élus de la majorité vous expliqueront que nous avons fait de même : faux. La garantie d'emprunt apportée pour les chambres du CROUS, rue Maginot, n'a pas servi à la construction de plusieurs unités éparses mais à la remise aux normes d'un ensemble existant obsolète. De plus, à l'époque, nulle question de plan campus sur le Plateau. Juste cause. De son côté, le Conseil Général augmente les impôts et fait des audits. Le partenariat culturel avec la Ville serait-il devenu soudain trop coûteux pour que son arrêt soit désormais envisagé ? A l'automne, les arbres se dénudent. Les avis d'imposition prospèrent.

MH AUBRY, B LUCAS-LECLIN, D DENIS, S PARVEZ, J VITRY, B DONGER-DESVAUX / Pour Orsay le 15 octobre 2012.

Refaisons ensemble le PLU

Nous sommes nombreux à ne pas être satisfaits du PLU. Sommes-nous une majorité? Seul un référendum pourrait nous l'apprendre. Malheureusement le maire n'osera jamais prendre ce risque. «Orsay et rien d'autre» a décidé de lancer une initiative inédite : travailler, avec tous ceux qui le désirent, à la rédaction d'un PLU réellement adapté aux besoins de notre ville. En 2014, les Orcéens pourront alors, par leur vote, trancher entre le PLU actuel imposé et celui choisi par cette démarche consensuelle. Retrouvez toutes les modalités du projet «Refaisons ensemble le PLU» sur orsayenliberte.fr et bientôt sur orsayetriendautre.fr. On compte sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

L'équipe d'Orsay et rien d'autre
orsayetriendautre@free.fr / orsay2014@free.fr

carnet



Bienvenue à Clémentine Combe !

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

Luca Loi le 15 septembre 2012 / Xuetong Zhang le 19 septembre 2012 / Aaron Yao le 22 septembre 2012 / Kais Dos Santos le 23 septembre 2012 / Bérénice Buffet le 24 septembre 2012 / Fabien Ribault le 25 septembre 2012 / Kassim Touré le 26 septembre 2012 / Khalid Dalakov le 28 septembre 2012 / Collin Navongs Faure le 2 octobre 2012 / Clémentine Combe le 10 octobre 2012 / Enora Gason le 10 octobre 2012 / Aitor Reinoso le 11 octobre 2012

Félicitations aux jeunes mariés

David Simoes et Karine Hoerner le 8 septembre 2012 / Xavier Tison et Charlène Herry le 15 septembre 2012 / Thierry Hillairet et Estelle Delcourte le 22 septembre 2012 / Yassine El Jamali et Aurore Mionetto le 5 octobre 2012 / Xavier Roy et Caroline Fuchs le 6 octobre 2012



Félicitations à David et Karine !

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Marie-Lise Calvié le 5 septembre 2012 / Annick Reynaud le 29 septembre 2012 / Yvonne Auroy le 12 octobre 2012

Vos élus - de nouvelles délégations : Frédéric Henriot, conseiller municipal, est désormais délégué en charge du suivi de l'amélioration des transports en commun. Didier Missenard, conseiller municipal, est désormais délégué en charge des circulations douces. Eliane Sauteron, conseillère municipale déléguée en charge de la formation du personnel, de la communication interne, est désormais également déléguée en charge du logement.

Entretenir ses haies c'est aussi entretenir de bonnes relations de voisinage

Si on laisse les arbres déborder sur la voie publique ou hors de la limite de propriété, et atteindre des hauteurs excessives, nos voisins peuvent être privés d'ensoleillement, subir des zones d'ombre et des vues masquées par un effet de rideau. Sans compter les feuilles qui tombent de leur côté et qu'ils doivent ramasser... Par ailleurs, les plantations qui longent les voies publiques non élaguées peuvent gêner les piétons, obligés de déporter sur la chaussée, et les véhicules s'ils masquent les panneaux de signalisation. Les feuillages débordants peuvent être à l'origine d'accidents. Selon les dispositions légales, une distance de 2 m de la limite séparative des deux propriétés doit être observée pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres. Pour les autres arbres d'une hauteur inférieure, la distance

à respecter est de 50 cm.

Le code civil limite à 2 m la hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à moins de 2 m de la ligne séparative des propriétés. Les branches et racines ne doivent pas avancer à l'extérieur de la limite de propriété. Respecter les règles du « bien vivre ensemble » contribue également à restreindre les dépenses de la ville en matière d'entretien et de nettoyage.

Vous l'aurez compris, une ville propre et bien entretenue par tous, c'est essentiel pour que chacun s'y sente bien.

Plus d'infos et extrait du code général des collectivités territoriales, du règlement sanitaire départemental de l'Essonne ainsi que les arrêtés municipaux sur www.mairie-orsay.fr

TOUS LES COMPTE-RENDUS SUCCINCTS ET PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR OU SUR DEMANDE À secretariatgeneral@mairie-orsay.fr / 01 60 92 81 92

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE
MERCREDI 14 NOVEMBRE 2012 À 20H30

menus du mois

Jeudi 1er - Férié

Vend 2 - Cœur de palmier, tomates, poivrons
Filet de poisson Meunière, gratin poireaux,
pommes de terre / Vache qui rit, fruit

Lundi 5 - Céleri rémoulade / Couscous poulet,
merguez et semoule, légumes / Yaourt nature et
poire au sirop

Mardi 6 - Crêpe aux champignons / Sauté de
bœuf aux oignons et Tian de légumes / Tome et
fruit

Merc 7 - **Carottes râpées** / Rôti de porc, blé /
Crème chocolat

Jeudi 8 - Concombres à la crème / Pintade au
chou, pommes de terre / Chèvre et tarte aux
pommes

Vend 9 - **Salade verte** / Saumon à la crème,
tagliatelles / Yaourt aromatisé et fruit

Lundi 12 - Velouté de courgettes, Kiri / Steak
haché, **frites**, ketchup / Fromage blanc et fruit

Mardi 13 - Taboulé / Escalope de porc au jus,
carottes crémees au cumin / Saint Paulin et fruit

Merc 14 - Salade de tomates à la Grecque /
Sauté de merlu à l'ail, riz basmati / Pomme au four

Jeudi 15 - **Salade verte** / Tartiflette / Yaourt
nature et fruit

Vend 16 - Salade de pâtes au basilic / Escalope
de poulet au jus, chou-fleur béchamel / Edam et
ananas frais

Lundi 19 - Salade de tomate, concombre,
poivrons / Curry de porc au lait de coco, riz / Bleu
de Bresse et cocktail de fruits

Mardi 20 - Salade de lentilles / Cuisse de poulet
rôtie, poêlée de champignons, **haricots verts** /
Babybel et fruit

Merc 21 - Salade de pommes de terre / Rôti
de veau, carottes et navets braisés / Entremets
vanille

Jeudi 22 - Saucisson, cornichons / Sauté de
bœuf, farfalle / **Yaourt nature** et fruit

Vend 23 - Potage poireaux, pommes de terre
Pavé de hoki sauce citron, épinards / Cantal et
éclair au chocolat

Lundi 26 - Pamplemousse / Blanquette de
veau, riz / Emmental et compote de pommes

Mardi 27 - Tarte jardinière / Steak haché, rata-
touille (maternelles : semoule) / **Camembert**
et fruit

Merc 28 - Rôti de dinde aux oignons, pâtes
tricolores / Petit suisse nature et fruit

Jeudi 29 - Concombre vinaigrette / Poisson
pané, brocolis crévés / Fromage blanc et
madeleine

Vend 30 - Salade de tomates, maïs, Gruyère
Endives au jambon, pommes de terre / Yaourt
aromatisé et fruit

consultations GRATUITES à l'Hôtel de ville

PERMANENCE AVOCATS
01 60 92 80 00

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 14 novembre de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur RDV 48 h à l'avance

PERMANENCE CONSEILLER INFO ÉNERGIE
Jeudis 8 et 29 novembre de 15 h 30 – 18 h
Sur rendez-vous au 01 60 19 10 95 ou par
mail : cie@ateps.fr

**PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE
JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES**
Mercredi 21 novembre : 9 h – 12 h
Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

**PERMANENCE DE MAUD OLIVIER
DÉPUTÉE DE L'ESSONNE**
Plusieurs permanences chaque semaine
dans la circonscription. Uniquement sur
rendez-vous au 06 52 55 63 93

**PERMANENCE DE DAVID ROS
CONSEILLER GÉNÉRAL
VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL.**
Sur rendez-vous au 01 60 91 73 15

**CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE
EVRY – 14, RUE DES DOUZE APÔTRES**
Mardis 13 et 27 novembre : 9 h – 12 h
Sur rendez-vous au 01 60 78 01 27

**CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS DE
JUSTICE DE L'ESSONNE**
Permanence gratuite sur RDV au 01 69 36 36 37.
Jeudi 15 novembre, Me Lecomte : 9 h 30 – 11 h 30
Jeudi 22 novembre, Me Micallef : 9 h 30 – 11 h 30
Jeudi 29 novembre, Me Durant : 9 h 30 – 11 h 30
Evry – Imm. « La Mazière » / Rue René Cassin.

Relais Assistantes Maternelles

- Portes ouvertes pour les parents employeurs : mercredi 14 novembre de 9 h à 11 h
- Réunion d'information sur l'élaboration d'un contrat de travail entre une famille employeur et une assistante maternelle ou garde d'enfant à domicile : Jeudi 22 novembre de 19h-20h30 / Inscriptions souhaitées : 01 64 46 70 39 ram@mairie-orsay.fr

La Courte Echelle

Pendant les vacances de la Toussaint : ouverture les mardi 6 et Jeudi 8 novembre de 8h45 à 11h45
Entrée libre - 01 64 46 48 35 / laep@mairie-orsay.fr



La conception architecturale de la résidence a été guidée par une exigence d'intégration au paysage

urbain et de valorisation du quartier.

Dans les jours et semaines à venir, la Résidence Élégance va se mettre en place. Ce sont tout d'abord les entreprises pour les travaux préparatoires qui seront présentes sur le site jusqu'à la fin de l'année. Ensuite, elles céderont leur place à Bouygues Bâtiment, chargée de réaliser les 139 chambres étudiantes (appartenant à la catégorie « logements sociaux ») et les 91 logements familiaux (du studio au T5) que compte la résidence.

Bien que ce projet soit d'initiative privée, la municipalité a instauré un dialogue avec Bouygues Immobilier afin, notamment, d'imposer des exigences strictes pour le déroulement du chantier. Comme le montrent les perspectives, l'architecture de la Résidence s'intègre harmonieusement au reste de la rue Charles de Gaulle en respectant les hauteurs (identiques au reste de la rue) et en proposant une façade et des toitures animées et séquencées par des jeux de teintes et d'habillage.

Un chantier de cette ampleur doit être maîtrisé. Celui-ci répondra à une charte qualité dans le cadre de sa labellisation HQE (Haute Qualité Environnementale) : information, horaires, circulation, nuisances, propreté, emprise chantier... autant de points incontournables pour le bon déroulement de l'opération.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, les services municipaux poursuivent leur travail avec les entreprises pour régler les moindres détails avec exigence et fermeté.

C'est avec le même souci de maîtrise du projet, d'information des Orcéens et d'exigence envers le promoteur que la mairie conti-

nua à suivre le bon déroulement du chantier et du respect des engagements pris par l'opérateur. **Un projet privé, source d'opportunités pour le quartier à coût zéro.**

- Il a permis le financement du nouveau skatepark, imaginé et conçu avec les jeunes Orcéens depuis plusieurs mois. Celui-ci était auparavant situé sur un parking enclavé. (voir dossier).

- Il constitue une réponse à la forte demande de logements (étudiants et familiaux) près des commerces (qui bénéficieront d'une clientèle nouvelle) et des transports en commun.

- Il est l'occasion d'imaginer un nouveau cœur de quartier s'organisant autour d'une nouvelle place publique qui sera réalisée en concertation et financée grâce à l'opération.

> Bouygues Immobilier, à la demande de la mairie organise une réunion de présentation du projet sur place. Riverains et commerces de proximité ont été conviés : lundi 12 novembre 19h au 22 rue Charles de Gaulle.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 6 novembre : secteur 1 / Mercredi 7 novembre : secteur 2 / Jeudi 8 novembre : secteur 3
Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr et calendrier personnalisé en indiquant ville et rue sur www.siom.fr ou au 01 64 53 30 00

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2
(Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) / Sous réserve de changements

Jeudi 1er novembre : Les Ulis, Cial Les Ulis II (CHERON)
Dimanche 4 novembre : Gif-sur-Yvette, Chevry II, pharmacie du Parc, 1, place du Marché Neuf (MOUNOLOU)
Dimanche 11 novembre : Saclay, 2, place de la mairie (GAONACH)
Dimanche 18 novembre : Bures-sur-Yvette, 27 bis, av. du Maréchal Foch (OMNES)
Dimanche 25 novembre : Gometz-le-Châtel, 35, route de Chartres (VIDAL)

La nuit (20 h à 9 h) appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés / Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

La Semaine de la solidarité

international

Du lundi 19 au samedi 24 novembre

Lundi 19 novembre

SOIRÉE D'OUVREURE : BUFFET DES SAVEURS

Partageons les spécialités culinaires proposées par les associations solidaires orcéennes !
Hall de l'espace Jacques Tati : 19 h

Mercredi 21 novembre

SPECTACLE ÉCO SOLIDAIRE POUR LA JEUNESSE : ODYSSEUS PLASTOK

Par le Fleming Welt
Deux enfants se disputent leurs goûters, rangés dans des plastiques. Déchirés et abandonnés, les sacs donnent vie à un personnage qui s'envole : Plastok. Une odyssee sur les dangers environnementaux occasionnés par les polymères, sans lourdeur didactique, qui reste avant tout une histoire avec un bel imaginaire et de magnifiques effets visuels.
Conception, mise en scène et interprétation : Agnès Sighicelli et Guillaume Edé.
Spectacle suivi d'une conférence animée par Marie-Pierre Digard, adjointe au maire chargée du développement durable et de la démocratie participative. Avec l'aide à la production de l'ADAMI, de la SPEDIDAM et du SIOM

Tout public dès 6 ans.
10 € / 8 € / chèque SNP (6 places) 33 €
Maison des Jeunes et de la Culture d'Orsay
Espace Jacques Tati : 10 h 15 & 15 h
Billetterie du mardi au vendredi de 16 h à 19 h
MJC Jacques Tati maison des associations, 7 avenue Foch
reservation@mjctati.org
www.mjctati.fr

Samedi 24 novembre

Journée spéciale Irlande

- CONFÉRENCE MUSICALE DE TOMMY SANDS

L'histoire de l'Irlande en chansons.
Chanteur auteur compositeur et militant pour la paix, Tommy Sands est devenu une légende dans son pays. Il est un des compositeurs les plus influents d'Irlande, la force de ses convictions et son intégrité artistique offrent au public des concerts d'une rare qualité.

Espace Jacques Tati : 14 h (durée 1 heure)
Entrée libre
Renseignements : Maison des Jeunes et de la Culture d'Orsay
01 78 85 40 27 /spectacles@mjctati.org

- SOIRÉE DE CLÔTURE : CONCERT DE MUSIQUE DU MONDE

Tommy Sands and his Irish band et The Churchfitters
Groupe phare de la scène folk actuelle, The Churchfitters poursuivent leur route en réinventant les musiques traditionnelles. Ouvert et coloré, virtuose et inspiré, musical et chanté, leur univers hors mode touche en plein cœur.

Espace Jacques Tati : 20 h 30
Tout public dès 10 ans
Durée : 1 h 30
Tarifs : 16 € / 13 € / 10 €
Dès 19h possibilité de restauration sur place sur réservation :
Associations A.R.A.N. et Réponses au Sénégal 01 69 29 08 41 / 06 83 66 10 87 reponsesausenegal91@orange.fr
Renseignements : Maison des Jeunes et de la Culture d'Orsay
01 78 85 40 27 /spectacles@mjctati.org

Mardi 20 novembre

LE NIGER À L'HONNEUR

Conférence : Echange sur la situation actuelle au Niger et à Dogondoutchi par l'association Echanges avec Dogondoutchi-Niger. Accueil de la délégation nigérienne à l'Hôtel de ville dans le cadre de la coopération décentralisée avec la ville.
Hôtel de ville, salle du conseil : 19 h
Gratuit

Jeudi 22 novembre

FORUM D'ACCUEIL DES CHERCHEURS ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Espace Jacques Tati : de 17 h à 20 h
Science Accueil : 01 69 33 16 85
contact@science-accueil.org



- REPAS BUVETTE IRLANDAIS & EXPO PHOTO DE KILDARE

par les associations Réponses au Sénégal et A.R.A.N
Hall de l'espace Jacques Tati : 19 h
Exposition photos de Kildare
Sur réservation auprès de l'association A.R.A.N
(Voir ci-dessous)